

Publié par Tribune de Genève (<http://www.tdg.ch>)

[Accueil](#) > [Genève](#) > [Contenu](#)

ÉLECTIONS MUNICIPALES | Alors qu'il siège à Berne, le médecin, relégué par son parti de la course à l'exécutif communal, brigue un siège au parlement de la Ville. Par peur de Tornare?



© Laurent Crottet | Le conseiller national Jean-Charles Rielle veut devenir conseiller municipal.

MARC MOULIN | 20.09.2010 | 14:51

Le Parti socialiste de la Ville de Genève a fixé jeudi sa liste paritaire pour l'élection du Conseil municipal, prévue le 13 mars prochain. Trente-trois personnalités y figurent, dont les deux champions du PS pour la course au Conseil administratif qui se disputera le 17 avril: l'actuelle maire Sandrine Salerno ainsi que Sami Kanaan qui a été désigné le 1er septembre par sa formation, au détriment de son rival Jean-Charles Rielle.

Ce dernier figure aussi sur la liste pour le Conseil municipal, alors qu'il siège depuis 2007 au Conseil national. Or les statuts de la section Ville du parti interdisent le double mandat: «Il y a incompatibilité entre le mandat au Conseil administratif ou au Conseil municipal et les mandats au Grand Conseil ou aux Chambres fédérales, sauf lorsque le mandat municipal concerné est le dernier autorisé par les présents statuts et que les deux mandats s'exercent à Genève.» Le même article 25 précise qu'il s'agit d'une règle «sans dérogation», s'appliquant «dans un délai maximum de trois mois à dater de la prestation de serment dans le dernier mandat obtenu.» Coup de fil à Jean-Charles Rielle.

Vous siégez déjà au Conseil national. Pourquoi vous présenter au Conseil municipal?

Nous avons le défi de rester le premier parti en Ville, afin que Sami Kanaan accompagne Sandrine Salerno au Conseil administratif. Toutes les forces sont nécessaires pour parvenir à cet objectif. On verra ce que le peuple décidera.

Mais vous siégez déjà à Berne. Les statuts interdisent un cumul des mandats!

Manuel Tornare a été élu au Grand Conseil en étant encore au Conseil administratif. En cas d'élection au Conseil municipal ce printemps, on peut demander une dérogation de quelques mois, jusqu'à l'élection du Conseil national en octobre. Il faudra alors voir le verdict du peuple et décider.

On dirait que vous vous réfugiez au Conseil municipal de peur de perdre votre siège au National, où devraient se présenter dans un an des poids lourds tels que Manuel Tornare ou Jacques de Haller, le président de la FMH...

En me présentant, j'ai pensé à cette possible interprétation qui pouvait d'ailleurs déjà se faire lors de ma candidature à la candidature pour le Conseil administratif. Je tiens à dire que je me plais à Berne et le récent vote sur la cantonalisation des réserves des assureurs montre que je peux y remporter des succès. Je me représenterai. Mais il est vrai qu'aucune élection n'est gagnée d'avance et que celle d'octobre s'annonce difficile. D'autres ambitions s'y manifesteront, mais il ne faut pas négliger que j'y bénéficierai de la «prime au sortant». A nouveau, les citoyens décideront. Cela dit, j'aime ma ville, et il était pour moi prioritaire de soutenir mon parti afin que la gauche reste majoritaire et que le PS conserve ses deux sièges au Conseil administratif.

Ne craignez-vous pas que les mauvaises langues disent que vous voulez vous mesurer à Sami Kanaan, qui vous a battu lors de l'élection primaire de votre parti?

Pas du tout. Les choses ont été très claires dès l'assemblée générale. Sami Kanaan est un ami et un homme compétent qui peut devenir un brillant conseiller administratif. Je ferai tout pour qu'il en soit ainsi. Mais pour cela, il faut que le parti fasse le meilleur score possible au Conseil municipal.

Votre épouse Laurence Fehlmann Rielle se présente aussi au Conseil municipal. Vous faites de la politique main dans la main?

Nous ne ferons pas campagne en couple mais au sein de l'équipe de 33 candidats. Nous ne sommes pas un couple fusionnel et nous ne nous sommes guère mélangés jusqu'ici en politique. Nos trajectoires professionnelle et associative sont également assez différentes. Mais Laurence a achevé ses douze ans au Grand Conseil, c'est la limite statutaire: elle peut maintenant amener ses compétences en Ville.

Actupolitique

Source URL (Extrait le 20.09.2010 - 17:37): <http://www.tdg.ch/geneve/actu/ville-jean-charles-rielle-33-candidats-ps-conseil-municipal-2010-09-20>